

Flash Information

Le 22 mars 2021

Code de la route

Une application visualise les performances des véhicules circulant dans les ZFE

Le ministère de la Transition écologique a mis en ligne une [application](#) qui permet de visualiser les performances environnementales des véhicules qui circulent dans les zones à faibles émissions (ZFE) mises en place par les collectivités locales (Paris, Lyon, Grenoble, etc.)

Pour rappel, les ZFE concernent les collectivités en dépassement des valeurs limites de qualité de l'air. Dans ces zones, l'accès est interdit aux véhicules jugés trop polluants au regard de leur classification Crit'Air.

Un graphique et une carte interactive présentent la répartition des véhicules particuliers et des véhicules utilitaires légers, selon leur vignette Crit'Air, de l'intercommunalité concernée par la ZFE. Cette application « *permet ainsi de quantifier précisément la part des véhicules susceptibles d'être concernés par une mesure d'interdiction de circulation dans le cadre de la mise en place de la ZFE* », souligne le ministère.

Examiné à l'Assemblée nationale, le [projet de loi climat](#) prévoit de nouvelles ZFE mises en place dans les agglomérations de plus 150 000 habitants d'ici fin 2024. La France comptera environ 45 ZFE d'ici fin 2024, contre actuellement une dizaine.

Source : Actu-Environnement

Contact : Charles.le.boulangier@fnsa-vanid.org